

## Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08

### Formation-action "Accompagner les structures dans l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité"

*Favoriser l'accès à la santé et aux droits des plus démunis reste l'une des préoccupations majeures des acteurs du monde sanitaire et du secteur social. Cependant, le renoncement n'est pas un phénomène rare. Selon les données du « Baromètre du renoncement aux soins », un quart des assurés sociaux enquêtés signalent avoir déjà renoncé à se faire soigner.*

*Dans l'organisation du système social et de santé, les professionnels et bénévoles du secteur de l'accompagnement et de l'insertion à l'emploi endossent un rôle essentiel à l'accès aux droits : information, orientation, accompagnement... et les soutenir dans le développement et l'exercice des compétences psychosociales\* de leur public constitue un levier à l'accès aux droits.*

*Cette formation-action vise à « améliorer l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité par la formation, l'appui méthodologique et l'échange de pratique des professionnels/bénévoles de 18 structures en Nouvelle-Aquitaine ».*

*La formation s'inscrit dans un projet visant à accompagner ces structures dans l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle de leur établissement sur le développement du « pouvoir d'agir » de leurs publics.*

\*OMS, Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies, Life skills education in schools, 1993

#### Profils des stagiaires

- Professionnels et bénévoles des structures d'insertion de publics adultes en situation de précarité.
- Préconisation d'inscription : 2 professionnels/bénévoles par structure.

#### Critères d'inscription et pré-requis :

- Nommer 2 professionnels/bénévoles référents de cette démarche au sein de leur établissement ;
- Typologies de structures cibles pouvant accéder à cette formation : Chantiers d'insertion, Structures adhérentes à INAE, structures adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité, Associations intervenant en proximité des populations en situation de précarité, Centres ou foyers d'hébergement, CAP emploi, Etablissements pour l'insertion dans l'emploi.
- Participer aux temps de formation, d'appuis/de conseils méthodologiques et d'échange de pratique ;
- S'engager dans l'élaboration du plan d'action et rassembler leur équipe autour de ce travail ;
- Encourager et faciliter la participation des publics vulnérables au processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action ;
- Mobiliser des ressources et acteurs de proximité pouvant s'inscrire dans leur plan d'action (ex. Maisons de santé, antenne des conseils départementaux, associations...);
- Poursuivre la mise en œuvre d'actions.

La validation des inscriptions sera réalisée par l'Ireps Nouvelle-Aquitaine au regard des critères mentionnés ci-dessus.

**MAJ 06 01 23- Ireps Nouvelle-Aquitaine** | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET:

52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement

DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1

# Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: [formation@irepsna.org](mailto:formation@irepsna.org)

Tel : 05 55 75 15 08

## Ce projet de formation-action comprend 3 axes :

*Axe 1/ Une formation de 3 jours dont les objectifs pédagogiques sont :*

- Connaître et mettre en œuvre des actions permettant le renforcement des compétences psychosociales (CPS) des personnes en insertion/en situation de précarité.
- Appliquer la démarche éducative en éducation pour la santé, dans une approche de promotion de la santé.
- Entre mai et juillet 2023

*Axe 2/ Soutenir les participants de la formation dans un processus de réflexion sur leurs pratiques et celles de leurs institution, dans une perspective de développement des compétences psychosociales auprès de leurs publics*

Pour chaque session / site,

- 1 rencontre collectif (1/2 journée) de conseils et d'appuis méthodologiques en présentiel ;
- 1 rencontre collectif (1/2 journée) de conseils et d'appuis méthodologiques en visio ;
- Possibilité d'organiser des temps individuels de conseils et d'appuis méthodologiques au sein des structures.
- Entre avril et octobre 2023

*Axe 3/ Favoriser l'action collective et les échanges d'expériences en inter-structures sur l'avancement de leur plan d'action par la mise en place d'une journée d'échanges de pratique à la fin du projet*

- Pour chaque session / site, 1 journée d'échange de pratique en présentiel
- En novembre 2023

## Modalités d'accès à l'inscription :

*Dates et lieux des sessions de formation 2023*

Session A : 19, 20 juin et 04 juillet – à Périgueux

Pour vous pré-inscrire à la session A, cliquez sur le lien suivant [pré-inscription](#)

Session B : 11, 12 mai et 26 mai – à Angoulême

Pour vous pré-inscrire à la session B, cliquez sur le lien suivant [pré-inscription](#)

Session C : 1,2 juin et 29 juin – à Limoges

Pour vous pré-inscrire à la session C, cliquez sur le lien suivant [pré-inscription](#)

Un mail de confirmation vous sera envoyé sous 10 jours après votre pré-inscription par le pôle formation de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine. Votre inscription sera définitive à réception de la convention de formation dûment retournée signée

*Nombre de places*

12 participants par session (soit 2 représentants par structure)

*Coût*

Les frais pédagogiques sont pris en charge dans le cadre d'un projet financé par la DREETS.

## Questions et contact

- Contacter par mail le référent du projet : Nathaniel LORANGER à [n.loranger@irepsna.org](mailto:n.loranger@irepsna.org)

# Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08

## Annexe 1 : Fiche signalétique de l'Axe 1, formation de 3 jours

### Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre des actions permettant le renforcement des compétences psychosociales (CPS) des personnes en insertion/en situation de précarité.
- Appliquer la démarche éducative en éducation pour la santé, dans une approche de promotion de la santé.
- Distinguer les différentes approches éducatives en santé, dont le développement des CPS et l'approche communautaire.
- Distinguer les CPS à travers les liens avec la santé, l'insertion, la précarité.
- Interroger ses pratiques professionnelles et celles de son institution, dans une perspective de prise en compte et de renforcement des ressources utiles au développement des CPS et à leur exercice.
- Acquérir les principes de base de l'animation de groupe et de construction d'actions visant à renforcer et à permettre l'exercice des CPS.

### Contenu de la formation

**Durée :** 22,30 heures (3 jours et 1h30 travaux intersessions)

#### • Jour 1 (7 heures)

- o Présentation de la formation et des participants
- o Les compétences psychosociales, de quoi parle-t-on ?
- o Les compétences psychosociales, pourquoi les développer ?
- o Les compétences psychosociales et la promotion de la santé ?
- o Les compétences psychosociales, comment les développer ?
- o Évaluation de la journée

#### • Jour 2 (7 heures)

- o Retours sur le premier jour de formation
- o Des personnes en situation de précarité ?
- o Réaliser un guide d'entretien, mise en situation
- o Construire des ateliers collectifs - Le groupe
- o Construire des ateliers collectifs – Les outils pédagogiques et les techniques d'animations
- o Évaluation de la journée

#### • Travaux intersessions (prévoir environ 1h30)

- o Utiliser le guide d'entretien réalisé en jour 2 dans sa pratique professionnelle
- o Identifier ce qui est facilitant, ce qui est difficile
- o Apporter les modifications nécessaires (reformulation)
- o Prendre connaissance des différentes ressources sur les outils pédagogiques et les techniques d'animations

# Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08

## • Jour 3 (7 heures)

- o Retours sur les deux premiers jours de formation
- o Retours sur les travaux intersessions
- o Construire des ateliers collectifs visant à renforcer et à permettre l'exercice des CPS
- o Interroger ses pratiques professionnelles et celles de son institution
- o Focus sur la démarche du croisement des savoirs
- o Evaluation de la formation

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formatrice et Chargé.e de projet et d'ingénierie en éducation et promotion de la santé de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Evaluation à chaud des séquences et des journées de formation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation

### Coût

Les frais pédagogiques sont pris en charge dans le cadre d'un projet financé par la DREETS

# Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: [formation@irepsna.org](mailto:formation@irepsna.org)

Tel : 05 55 75 15 08